

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES FILTRES

Rendement	Eurovent 4/5	EN 779-2002 EN 779-2011	Applications
Gravimétrique	Filtres Moyenne Efficacité		
≥ 60 %	EU 1	G 1	• Contre l'accumulation des fibres dans l'industrie textile
≥ 70 %	EU 2	G 2	• Contre les insectes
≥ 85 %	EU 3	G 3	• Ventilateurs-convecteurs • Captation des graisses • Protection contre le pollen
≥ 95 %	EU 4	G 4	• Cabines de peinture ou d'émaillage • Armoires de climatisation • 1er niveau dans les centrales de traitement d'air (CTA)
Opacimétrique	Filtres Haute Efficacité		
≥ 50 %	EU 5	M 5	• Ventilation de halls et hangars • Filtration minimale pour le recyclage de l'air issu de locaux sans pollution spécifique
≥ 70 %	EU 6	M 6	• Efficace pour les brouillards d'huiles et suies
≥ 85 %	EU 7	F 7	• Préfiltration minimale pour un filtre à charbon actif • Centraux téléphoniques, bureaux, salles de spectacle
≥ 95 %	EU 8	F 8	• Efficace à l'égard des bactéries • 1er niveau conseillé dans les CTA
≥ 98 %	EU 9	F 9	• Animaleries • Salles d'ordinateurs • Accès aux salles stériles
Efficacité selon Eurovent 4/4 NaCl		EN 1822-1-MPPS Most Penetrating Particle Size	
Filtres haute efficacité ou EPA (Efficiency Particulate Air)			
≥ 95 %	EU 10	E 10 (85%) E 11 (95%) E 12 (99,5%)	• Filtration terminale pour zone non-critique des hôpitaux
Filtres très haute efficacité ou HEPA (High Efficiency Particulate Air)			
≥ 99,9 %	EU 11	H 13 (99,95%)	• Industrie photographique • Industrie agro-alimentaire • Sites nucléaires et militaires
≥ 99,97 %	EU 12		
≥ 99,99 %	EU 13	H 14 (99,995%)	• Salles d'opérations sensibles • Extraction issue de la fabrication de produits toxiques et des laboratoires isotopiques (P3) • Flux unidirectionnel ou laminaire (plafonds et hottes) • Micro et électro-mécanique • Industrie pharmaceutique
Filtres à très faible pénétration ULPA (Ultra Low Particulate Air)			
≥ 99,999 %	EU 14	U 15 (99,9995%) U 16 (99,99995%) U 17 (99,999995%)	• Salles blanches en micro-électronique • Flux unidirectionnel ou laminaire (plafonds et hottes spécifiques) • Extraction issue de la fabrication des produits toxiques et des laboratoires (P4)